**DECLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**4ème CYCLE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA CHINE**

**Mardi 23 janvier 2024,**

**9h à 12h30**

Monsieur le Président,

Madagascar remercie la Chine de son rapport dans le cadre de ce 4ème cycle de son Examen Période Universel et la félicite pour les progrès entrepris depuis son dernier cycle, notamment son adhésion aux Conventions de 1930 et 1957 sur l’abolition du travail forcé, ainsi que l’élaboration et l’exécution successive de 4 plans nationaux pour les droits de l’homme.

Dans un esprit constructif, Madagascar recommande au Gouvernement chinois de :

1. Réaliser pleinement le droit au logement, en s’assurant que les bâtiments d’habitations servent à loger des personnes, notamment les familles à faible revenus, et non pas à spéculer ; et
2. Redoubler d’efforts pour un développement équilibré et suffisant entre les différentes composantes de la population et les milieux urbain et rural.

Nous souhaitons à la délégation chinoise plein succès pour son EPU.

Je vous remercie.